

## **Demande de reconnaissance en tant que Médiateur FSM / Médiatrice FSM**

### **Formation accomplie dans une filière non reconnue par la FSM**

Pour des questions de lisibilité, nous vous prions de bien vouloir remplir ce formulaire en ligne, de le signer et de l'envoyer au format pdf avec les documents demandés. Le formulaire doit être dûment rempli.

Les explications qui suivent se basent sur le Règlement pour les formations dans le domaine de la médiation (RF), les Lignes directrices pour les formations dans le domaine de la médiation (LDF) et les Lignes directrices déontologiques pour les médiateur-trice-s FSM (LDD). Le règlement, les lignes directrices, ainsi que le code de déontologie peuvent être consultés et téléchargés sur le site internet de la FEDERATION SUISSE MEDIATION ([www.mediation-ch.org](http://www.mediation-ch.org)).

**Ce formulaire s'adresse aux candidat·e·s à une reconnaissance en tant que Médiateur FSM/Médiatrice FSM ayant accompli leur formation dans une filière de formation non reconnue par la FSM FEDERATION SUISSE MEDIATION.**

#### **1. Données personnelles**

Nom	Prénom	
Adresse	NPA/Lieu	
Téléphone	E-Mail	
Mobile	Site web	
<b>Langues</b>	Date de naissance	
deutsch	français	rumantsch
italiano	english	autres:

#### **2. Conditions personnelles**

Je dispose d'un diplôme universitaire/ diplôme d'une Haute École spécialisée

*Justificatif*

**ou**

Je dispose d'une formation professionnelle d'au moins trois ans avec diplôme de degré tertiaire

*Justificatif*

*J'annexe mon Curriculum Vitae*

#### **3. Champs d'application**

Je pratiquerai dans les champs de médiation suivants:

*Justificatif: Veuillez SVP cocher les champs d'application choisis sur la feuille annexée ci-après et la joindre à votre demande*

#### 4. Cadre réglementaire

Par ma signature, je déclare que je connais le cadre réglementaire de la FSM et que je suis disposé-e à m'y conformer. Entrent dans ce cadre en particulier le Règlement et les Lignes directrices pour les formations dans le domaine de la médiation, les Lignes directrices déontologiques et le Règlement de l'Ombudsman de la FSM.

Dans le cas où la reconnaissance en tant que Médiateur FSM/ Médiatrice FSM me serait accordée,

- je m'engage à respecter les lignes directrices déontologiques et à les observer dans mon activité de médiation;
- je m'engage à accomplir des formations continues adéquates d'une durée de 60 heures sur une période de trois ans (plus de détails dans les Lignes directrices pour les formations dans le domaine de la médiation, chiffre V. Formation continue/Assurance de qualité);
- je soutiens l'activité de l'Ombudsman et me déclare disposé-e à participer à une facilitation, au cas où mes médiateurs en feraient la requête.

#### 5. Adhésion à une organisation membre

Je prends connaissance du fait que, conformément aux statuts de la FSM, l'affiliation à une organisation membre de la FSM est une condition préalable à la reconnaissance.

Je suis membre  
auprès de

*Justificatif: Confirmation de l'adhésion*

#### En soumettant et en signant cette demande, je prends acte de ce qui suit:

- mes données personnelles et celles mentionnées ci-dessus sont enregistrées dans la base de données de la FSM pour le traitement de la demande et pour la gestion du titre, qu'elles sont mentionnées publiquement dans le répertoire des médiateur-trice-s et qu'elles sont utilisées aux fins de la Fédération. La FSM respecte à cet égard, les dispositions en vigueur en matière de protection des données. Les données personnelles sont traitées de manière strictement confidentielle;
- mon adresse e-mail est utilisée pour recevoir la newsletter de la FSM. Il est possible de se désabonner de la newsletter à tout moment;
- le traitement de la demande peut prendre jusqu'à cinq mois. Ce délai peut être prolongé en fonction de la teneur du dossier et commence à courir dès que l'émolument de reconnaissance a été versé et que tous les documents ont été transmis;
- les frais de traitement d'une demande de reconnaissance sont calculés conformément au règlement relatif aux cotisations et émoluments (RCE) de la FSM. Le RCE peut être consulté sur le site de la FSM [www.mediation-ch.org](http://www.mediation-ch.org).

Lieu et date

Signature

---

#### Remarques

Veuillez envoyer votre demande de reconnaissance accompagnée de tous les documents exigés par e-mail ou par courrier à:

**[info@mediation-ch.org](mailto:info@mediation-ch.org)**

**FSM FEDERATION SUISSE MEDIATION, Case postale 3017, 3000 Berne**

Après réception de votre demande, un examen préalable est effectué par le Secrétariat général de la FSM. Ensuite, vous recevrez une facture pour le paiement des frais correspondants au traitement de votre requête. Finalement, dès réception du versement, votre dossier est transféré pour un examen approfondi à la Commission pour la formation et la reconnaissance (CFR), qui décide de la reconnaissance.

Reconnaissance octroyée le:

Visa CFR

---

# Questionnaire

**Pour être reconnu(e) comme médiateur(trice) par la FSM, vous devez fournir les preuves suivantes :**

## **1. Formation**

Une formation de 200 heures au total, réparties sur une période d'au moins 18 mois, à compter du début de la formation jusqu'à l'obtention de la certification de médiateur-trice dans un organisme de formation non reconnu par la FSM.

## **2. Supervision**

Au moins 20 heures de réflexion sur la pratique dirigée par des superviseurs (partie intégrante des 200 heures).

## **3. Travail de fin d'études - documentation pratique/de cas (20 pages) d'une médiation personnelle**

La documentation se réfère à une pratique de médiation indépendante supervisée ou à une co-médiation (de préférence avec un(e) médiateur(trice) reconnu(e) par la FSM), y compris la clarification du mandat, les appels téléphoniques, la préparation, les entretiens individuels. Idéalement, il s'agit d'un cas, la documentation peut porter au maximum sur deux cas.

La conduite des entretiens dans le cadre du processus de médiation ou en présence des personnes impliquées dans le litige comprend au moins 6 heures (p. ex: quatre séances d'une heure et demie chacune ou, dans le domaine de l'économie/ environnement, une séance de 6 heures). Il peut s'agir aussi bien d'un service rémunéré, que d'une tâche dans le cadre d'une institution, d'une fonction politique ou d'une activité bénévole.

## **I. Questions générales**

### **1. Institut de formation dans lequel la formation a été suivie**

### **2. Description de la formation / des formations**

### **3. Dates des formations suivies**

### **4. Durée des formations**

## II. Questions particulières

Les questions suivantes se rapportent aux exigences du Règlement et des Lignes directrices sur les Formations dans le domaine de la médiation.

**1. Comment l'interdisciplinarité et l'orientation pratique vous ont-elles été enseignées au cours de votre formation?**

**2. Le processus d'apprentissage visant à acquérir l'attitude et les compétences nécessaires est-il proposé de manière modulaire ou dans le cadre d'un cursus fermé?**

**3. Comment les 200 heures de cours ont-elles été réparties sur les 18 mois de la formation?**

### 4. Supervision

a) Comment avez-vous intégré au moins 20 heures de réflexion pratique par des superviseur-e-s dans votre formation?

b) Quelle était la personne responsable ?

**5. Décrivez les méthodes utilisées dans la formation (p. ex : lecture(s) obligatoire(s), enseignement théorique, textes d'enseignement/script(s), discussion(s), exercice(s), jeu(x) de rôle, réflexion(s) sur l'expérience pratique, réflexion(s) personnelle(s) en groupe, intervision(s) ou supervision(s), etc.)**

**6. Décrivez comment vous avez acquis les compétences requises**

#### 6.1 Module de base (facilitation)

Dans le module de base, vous avez saisi l'essence de la médiation et êtes suffisamment familiarisé avec les principes d'action et l'attitude personnelle dans la médiation pour pouvoir planifier et réaliser des processus de médiation simples de manière autonome :

a) Modérer les débats dans l'esprit de la médiation

b) Saisir les conflits dans le quotidien professionnel sous plusieurs perspectives

c) Utiliser des éléments du répertoire méthodologique de la médiation dans différentes fonctions et rôles professionnels

d) Exercer des fonctions dans leur profession selon les principes d'action de la médiation et dans une attitude de médiation, comme cela est possible/approprié dans le contexte concerné

e) Clarifier l'attitude médiatrice et sa signification pour soi-même en tant que médiateur-trice

## **6.2 Module d'approfondissement médiation)**

Les diplômé-e-s du module de base et du module avancé sont capables de gérer de manière autonome des processus de médiation et des interventions exigeantes liées à la médiation. Le module de base permet d'acquérir les fondements de la médiation. Le module avancé octroie des connaissances complémentaires (générales, spécifiques au contexte, éthiques, ...) et une compétence de réflexion approfondie.

Les médiateurs/médiatrices remplissent les objectifs de base, en particulier ils peuvent:

a) Initier et gérer des processus de médiation

b) Faire respecter les principes éthiques de la médiation

c) Utiliser un répertoire de méthodes et de techniques de communication en fonction de la situation

d) Consolider et développer visiblement et de manière approfondie l'attitude de médiateur/trice

e) Réfléchir systématiquement à la pensée, aux sentiments et aux actions

## **7. Règles professionnelles**

Comment les lignes directrices en matière d'éthique professionnelle (règles déontologiques) vous ont-elles été transmises au cours de votre formation et comment y avez-vous réfléchi?

## **8. Qualification du corps enseignant**

Quelles sont les qualifications des enseignant-e-s principaux-les et des formateur-trice-s responsables des cours ainsi que des superviseur-e-s ?

## 9.Travail final

Nous vous saurions gré de joindre votre travail de fin d'études sous forme de fichier PDF. S'il a été évalué par un Institut de formation, nous vous prions de nous transmettre également la fiche d'évaluation.

Veillez mettre à notre disposition des prospectus, des brochures d'information ou tout autre document relatif à la formation en question. Aussi, veillez, s'il vous plaît, à numéroter les pièces jointes.

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.

## Domaines d'intervention

### Champs d'application de la médiation

Société et secteur privé	Économie et monde du travail	Politique et secteur public
Couple / Partenariat / Famille / Enfants Séparation / Divorce Voisinage / Habitat Familles paysannes / Vie à la ferme Location / Propriété par étages École / Formation Associations / Loisirs / Sport Aînés / Santé / Générations Héritage Successions Interculturalité	Entreprises / Organisations PME / Entreprises familiales Remise / Reprise d'exploitations Construction Assurances / Protection juridique Système de santé	Collectivités/Autorités/Administration Environnement/Planification/Infrastructure /Circulation Protection des biens culturels/Monuments historiques Procédure pénale Intégration et promotion de la paix Relations internationales